

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07.09.2017

Dossier complet le :

15.09.2017

N° d'enregistrement :

F09317P0295

1. Intitulé du projet

Création d'un lotissement de huit lots à bâtir, avec voirie, réseaux et équipements communs.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom BOURG

Prénom Pierre

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 a)	Superficie à défricher de 0,74 ha, soit la totalité de l'emprise du lotissement.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un lotissement dénommé "Lotissement Le Clos des Tamarins" comprenant 8 lots à bâtir, pour construction de bâtiments à usage d'habitation avec annexes et piscines, dont un lot (lot 1) destiné à du logement locatif social ;
Réalisation de voirie, réseaux et équipements communs sur l'emprise du lotissement.

Superficie de l'emprise foncière du lotissement : 7367 m² - Superficie à défricher : 7367 m².

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est la création d'un lotissement de huit lots à bâtir, et à terme la construction de 7 maisons individuelles avec leurs annexes et d'un bâtiment collectif destiné à du logement locatif social.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le défrichement sera réalisé en plusieurs temps, correspondant aux travaux de viabilisation du lotissement d'une part, puis aux futures constructions sur les lots à bâtir d'autre part :

- première phase (si obtention du permis d'aménager en cours d'instruction) : défrichement lié aux travaux de voirie et réseaux du lotissement : l'emprise correspondante est actuellement occupée par une voie existante en partie Ouest et pour le reste par un bois (chênes et pins), sans être classé en zone naturelle EBC (Espace Boisé Classé) ; les arbres seront abattus et dessouchés, avec évacuation des souches en décharge agréée.
- seconde phase : défrichement lié aux futures constructions sur chacun des huit lots à bâtir du lotissement, réalisé lot par lot au fur et à mesure de leur vente après obtention des permis de construire correspondants. De même, les arbres impactés par les futures constructions seront abattus et dessouchés, avec évacuation des souches en décharge agréée.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet d'aménagement fait l'objet :

- d'une demande de permis d'aménager en cours d'instruction (PA 006 018 17 B0002 déposé le 28/04/2017, complété le 16/08/2017) ;
- d'une demande d'autorisation de défrichement en cours d'instruction (dossier déposé le 28/04/2017, en attente depuis le 21/07/2017 de pièces manquantes).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Lotissement "Le Clos des Tamarins" :	
- superficie de l'emprise foncière du lotissement :	7367 m ²
- superficie à défricher :	7367 m ²
- surface de plancher maximum projetée :	1720 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de BIOT
Boulevard de la Source
Lieu-dit "Bois Fleuri Ouest"

Cadastre : section AV n° 70p, 72,
73 et 176.

Coordonnées géographiques¹

Long. 07°04'99"E Lat. 43°63'79"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE CASA de mai 2012 et PPBE Escota du 24 mai 2011
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quatre types de risques naturels ont été identifiés sur la commune de BIOT : - Risque Inondation (approuvé le 29/12/1998) : le terrain n'est pas concerné ; - Risque incendie de forêt (approuvé le 23/06/2008 et modifié le 09/07/2008) : le terrain est situé en zone bleu foncé B1a (danger modéré à prescriptions particulières) ; - Risque Retrait/Gonflement des sols argileux (approuvé le 27/01/2012) : le terrain est situé en aléa faible ; - Risque Séisme : l'ensemble de la commune de BIOT est situé en zone 3 (sismicité modérée).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit : bande côtière de Nice à Théoule.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain se situe : - à 3300 m environ du site "Dôme de Biot" (FR 9301572) ; - à 5000 m environ du site "Rivière et gorges du Loup" (FR 9301571) ; - à 6800 m environ du site "Baie et Cap d'Antibes - Iles de Lérins" (FR 9301573).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain se situe à plus de 3km des centres historiques de BIOT et VALBONNE, ainsi que du Monument Romain "La Tour de la Chèvre d'Or", classé par arrêté du 02/09/1943.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Alimentation en eau (futures constructions, lutte contre l'incendie et arrosage) par le réseau d'AEP. Aucun prélèvement ne sera fait dans la nappe.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La gestion des eaux de ruissellement du site s'opèrera grâce à un système de collecte des eaux pluviales des voiries créées, ainsi que des futures constructions. Les voiries seront traitées en enrobé avec des avaloirs permettant de récolter les eaux pluviales et de les diriger vers un bassin de rétention de 100 m3 précédé d'un séparateur à hydrocarbures. Après ajustage, les eaux en sortie du bassin seront évacuées vers le vallon naturel présent en aval du projet (côté Sud, sur la propriété riveraine cadastrée section AV n°177).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, les travaux d'aménagement du lotissement nécessiteront des terrassements en déblais/remblais. Les déblais excédentaires seront évacués vers une décharge de matériaux inertes agréée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il sera nécessaire d'effectuer des apports en matériaux de construction pour les bassins et voiries créées, ainsi qu'en terre végétale pour les plantations. Les apports en matériaux de construction en en terre végétale seront issus de sources d'approvisionnement agréées.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune incidence prévisible puisque le site, situé dans un quartier résidentiel, est entouré de propriétés privées construites de maisons isolées avec ou sans piscine.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune incidence sur les sites éloignés.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune incidence prévisible.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre le défrichement d'un bois d'environ 7000 m ² entouré de propriétés privées construites de maisons isolées avec ou sans piscine.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Risque Inondation (approuvé le 29/12/1998) : le terrain n'est pas concerné ; - Risque incendie de forêt (approuvé le 23/06/2008 et modifié le 09/07/2008) : le terrain est situé en zone bleu foncé B1a (danger modéré à prescriptions particulières) ; - Risque Retrait/Gonflement des sols argileux (approuvé le 27/01/2012) : le terrain est situé en aléa faible ; - Risque Séisme : l'ensemble de la commune de BIOT est situé en zone 3 (sismicité modérée).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Très légère augmentation du trafic dans le quartier lié aux futures nouvelles habitations du lotissement.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Seule la phase de chantier sera potentiellement génératrice de nuisance sonores temporaires (liées aux travaux).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Seule la phase chantier sera potentiellement génératrice de vibrations temporaires (liées aux travaux).
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucun éclairage extérieur n'est prévu pour le lotissement.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'entraîne pas de rejets polluants spécifiques. Rejets limités essentiellement aux engins de chantier en phase travaux. Des mesures de protections seront prises en phase travaux (type brouillard) afin de limiter les rejets de poussière dans l'air.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Concernant les eaux pluviales, elles seront évacuées après ajuutage en sortie des bassins de rétention vers le vallon naturel présent en aval du projet (côté Sud, sur la propriété riveraine cadastrée section AV n°177). Concernant les eaux usées, le lotissement sera raccordé au réseau public via un réseau privé existant sous la voie privée située en limite Ouest du projet.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de travaux (terrassements), les terres seront triées et recyclées. Les déblais excédentaires seront évacués vers une décharge de matériaux inertes agréée. En phase d'exploitation, après constructions des habitations, les seuls déchets récoltés sur le site seront ménagers, donc non dangereux.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des réponses au formulaire, il n'apparaît aucun point négatif relatif aux incidences du projet présenté, et en particulier du défrichement nécessaire, sur le paysage et l'environnement.

Il est en conséquence estimé que le projet présenté devrait être dispensé d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : notice explicative de la demande de permis d'aménager pour le lotissement "Le Clos des Tamarins" en cours d'instruction auprès de la mairie de BIOT.

Annexe 8 : plan de principe des travaux d'équipements de la demande de permis d'aménager pour le lotissement "Le Clos des Tamarins" en cours d'instruction auprès de la mairie de BIOT

9. Engagement et signature

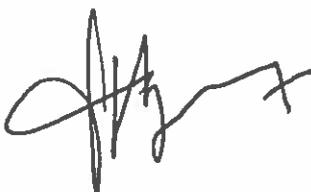
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

BIOT

le. 11/09/2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cz

